

Commune de



La Lhuye

Bulletin Municipal

Mois de MARS-AVRIL 2017 N° 394



Présentation du projet : Les Incroyables Comestibles !

Samedi 6 mai 2017 à 10h30 à la salle des fêtes

Tous vos talents (jardiniers, bricolage, cuisine, communication...) sont précieux.
Venez nombreux !

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-lalheue.com

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS ET 10 AVRIL 2017

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Alexandre CZECH, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

1. Budget principal et annexe : vote des comptes administratifs 2016

Budget principal :

Section fonctionnement (Budget prévisionnel : 322 015 €) : Dépenses : 225 571.37 € Recettes : 363 043.12 €
Section investissement (Budget prévisionnel : 92 189 €) : Dépenses : 76 363.84 € Recettes : 52 780.45 €
Restes à réaliser au 31/12/2016 : 13 978.00 € en dépenses (salle communale : remplacement des baies vitrées : 6 458 € ; travaux de régénération parcelle 6 : 4 400 € ; reboisement de la parcelle ZD 54 et 133 : 3 120 €).

Budget assainissement :

Section fonctionnement (Budget prévisionnel : 62 780 €) : Dépenses : 18 153.34 € Recettes : 65 061.05 €
Section investissement (Budget prévisionnel : 19 894 €) : Dépenses : 5 095 € Recettes : 19 895.34 €
Reste à réaliser au 31/12/2016 : 0.00 €

2. Subventions 2017 : Syndicat du cheval de trait : 100 € ; Lalheue Pierres d'Autrefois : 350 € ; PEP71 : 30 € ; CIFA Jean Lameloise (Mercrey) : 40 € ; Centre d'éducation motrice « Jean Marie Arnion » (Dommartin) : 25 €

3. Autres décisions adoptées par le Conseil :

- Approbation du nouveau plan de zonage d'assainissement et lancement de la procédure d'enquête publique associée.
- Validation des statuts modifiés du SMAG comprenant l'adhésion de 9 nouvelles communes.
- Résiliation du bail de la parcelle communale AB n°133 au 30/09/2017.
- Modification de la participation de la commune au financement de la protection sociale complémentaire du personnel communal (Abstention 1, Pour 9, Contre 0), à 7 € par mois et par agent à compter du 1^{er} mars 2017.
- Centre de gestion de la FPT : renouvellement des conventions cadre pour les missions facultatives notamment la médecine du travail obligatoire pour les agents.
- Validation des indemnités de fonction du Maire et des adjoints sans augmentation des taux suite au relèvement du point d'indice au 1^{er} janvier 2017.
- Mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour le personnel communal suite à la refonte et à l'harmonisation des régimes indemnitaires de la fonction publique (Etat et collectivités territoriales).
- Fonds Solidarité Logement – participation 2017 : 142.45 €.
- Salle communale : modification du règlement intérieur suite à l'installation d'un écran électrique cinéma par l'ASL.
- Travaux salle des fêtes : le Conseil sollicite 3 000 € au titre de la réserve parlementaire pour l'installation d'une nouvelle climatisation réversible dans la salle communale.

La séance du 20 mars 2017 est levée à 22h15.

1. Vote des taux d'imposition 2017 : Le Conseil décide de reconduire les taux d'imposition, à savoir : 10,93 % (taxe d'habitation) ; 10,20 % (taxe foncière sur les propriétés bâties) ; 38,18 % (taxe foncière sur les propriétés non bâties). Le produit fiscal prévisionnel de 2017 est estimé à 72 034 €.

2. Budget principal et annexe : Affectation des résultats 2016 au budget 2017

*** Budget principal :**

Excédent de fonctionnement reporté : 99 910.36 €
Déficit d'investissement reporté : - 23 583.39 €
Restes à réaliser 2016 : 13 978.00 € en dépenses
Affectation complémentaire en réserve (1068) : 37 561.39 €

*** Budget assainissement :**

Excédent de fonctionnement reporté : 46 907.71 €
Excédent d'investissement reporté : + 14 800.34 €
Restes à réaliser 2016 : 0.00 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00 €

3. Budget principal : vote du budget primitif 2017

- Section fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 344 615 €
- Section investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 92 571.00 €
Dont restes à réaliser au 31 décembre 2016 : 13 978.00 € en dépenses et 0.00 € en recettes.
Investissements inscrits au budget 2017 : travaux de régénération parcelle 6, reboisement de la parcelle de peupliers, remplacement de la climatisation réversible de la salle du Conseil et de la salle communale, remplacement du panneau d'affichage de la mairie, installation d'une boucle magnétique dans le secrétariat de mairie, rénovation de la salle communale.

4. Budget annexe « assainissement » : vote du budget primitif 2017

- Section fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : 71 666.00 €
- Section investissement équilibrée en dépenses et en recettes : 45 322.00 €
Dont restes à réaliser au 31 décembre 2016 : 0.00 €
Investissement 2017 : lancement de l'enquête publique suite à la modification du plan de zonage assainissement, travaux d'étanchéité du réseau dans les terres agricoles, installation d'un broyeur sur les pompes de relevage (à l'étude).

Article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : les budgets de la commune seront mis à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption (consultation aux jours d'ouverture du secrétariat de mairie).

La séance du 10 avril 2017 est levée à 20h45.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

ELECTIONS PRESIDENTIELLES : RESULTATS DU 1ER TOUR A LALHEUE

Nombre d'électeurs inscrits : **278**

Suffrages exprimés : **232 votants** soit un taux de participation de 85.60 %

Nombre de bulletins blancs : **3** Bulletins nuls : **3**

M. MELENCHON Jean-Luc	65	28.02 %	M. POUTOU Philippe	6	2.59 %
Mme LE PEN Marine	46	19.83 %	M. LASSALLE Jean	4	1.72 %
M. MACRON Emmanuel	38	16.38 %	M. ASSELINEAU François	3	1.29 %
M. FILLON François	29	12.50 %	Mme ARTHAUD Nathalie	0	0 %
M. HAMON Benoît	23	9.91 %	M. CHEMINADE Jacques	0	0 %
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	18	7.76 %			

CEREMONIE DU 8 MAI

La population est invitée à assister à la cérémonie du 8 mai qui se déroulera au monument aux morts à 11h30. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

RENTREE SCOLAIRE 2017 : (PRE INSCRIPTION AVANT LE 31 MAI)

Pré inscription en mairie des enfants nés en 2014 ou nouvellement arrivés sur la commune. Merci d'apporter votre livret de famille, le carnet de vaccination de l'enfant et un justificatif de domicile.

Portes ouvertes : samedi 17 juin de 9h30 à 11h30 classe d'Etrigny (section maternelle 1^{ère} année) pour faire connaissance et découvrir les lieux.

UN NOUVEL ESPACE VERT FACE AU CIMETIERE

Face à l'accumulation des dépôts sauvages, un grand nettoyage a été entrepris sur le terrain en face du cimetière et l'idée d'un nouvel aménagement paysager a germé.

La municipalité rappelle que tous déchets, verts et autres, qui seront entreposés sur ce site, sont formellement INTERDITS, sous peine de sanction.

ATTENTION AUX NUISANCES SONORES !

Les travaux de jardinage et de bricolage bruyants sont interdits en dehors des horaires suivants :

Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



ABONNEMENT TENNIS – SAISON 2017

La saison 2016 étant terminée, nous remercions les usagers de l'an dernier de bien vouloir rapporter en Mairie la clé qui est en leur possession. Si vous souhaitez renouveler votre abonnement pour l'année 2017, les nouvelles clés seront disponibles en mairie moyennant un coût de 38 € pour l'année ou 8 € par semaine.

INITIEZ-VOUS AUX GESTES QUI SAUVENT : FORMATIONS GRATUITES



Centre d'Incendie et de Secours :

Rue des Mûriers à SENNECEY-LE-GRAND de 10h30 à 12h30

Dimanches 19 mars, 30 avril, 21 mai, 11 juin, 2 juillet, 13 août, 17 et 24 septembre, 15 octobre, 26 novembre et 17 décembre. Le nombre de places est limité à 8 pers. Maximum par session et 4 pers. minimum.

INSCRIPTION à L'OFFICE DE TOURISME : 03 85 44 82 54 Avant le vendredi précédent 18h

ETAT CIVIL 2016

Naissance

3 mars **FAUCHARD Jules**, Michel, Pierre

Décès

16 avril **FLAMMANT Jeanine** Gabrielle (07/06/1946-16/04/2017)

A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci !

**LE CINEMA NUMERIQUE
CHEZ VOUS :**

salle des fêtes de Lalheue

Demain tout commence

mercredi 10 mai à 20h30



Comédie - Film Français de Hugo Gélin avec Omar Sy - Clémence Poésy - Gloria Colston.

Durée : 1:58 - Public : Ado-Adultes

Samuel vit sans attaches ni responsabilités sous le soleil du sud de la France, près des gens qu'il aime et avec qui il travaille sans trop se fatiguer. Jusqu'à ce qu'une de ses anciennes conquêtes lui laisse sur les bras un bébé de quelques mois, Gloria : sa fille ! Incapable de s'occuper d'un bébé et bien décidé à rendre l'enfant à sa mère, Samuel se précipite à Londres pour tenter de la retrouver, sans succès. 8 ans plus tard, la mère de Gloria revient dans leur vie pour récupérer sa fille...

Notre avis : Sur un fond de conflit familial, une comédie qu'Hugo Gélin colore de fantaisie, mêlant le rire au drame de façon suffisamment enlevée pour échapper au formatage attendu.

Court métrage : En août de Jenna Hasse.

Les Incroyables Comestibles !



En photo : une pyramide de fraises à partager installée sur la Place Julien Bressand

**Présentation du projet : Les Incroyables Comestibles !
Samedi 6 mai 2017 à 10h30 à la salle des fêtes**

Afin d'officialiser le mouvement des Incroyables Comestibles à Lalheue, une **photo de tous les bénévoles aura lieu à 14h00** devant le panneau d'entrée du village situé en face de l'école du quart Rameau. Pour cette occasion, amenez vos outils et habits de jardinage (arrosoir, fourche, chapeau de paille etc.).



Pour + d'info : Hélène VERRET 06 70 69 51 40

incroyablescomestibles.lalheue@gmail.com
<http://lesincroyablescomestibles.fr/france/>